**Déclaration préalable SUD**

**du**

 **CSE de la DO GSE du 09 Février 2021**

**" Quoi qu'il en coûte "…**

Le ou les choix sont faits pour la complaisance des marchés financiers au détriment de la santé publique et par crainte d'une émeute d'une population qui accorde de moins en moins sa confiance à nos représentants.

Et pourtant le risque n'a jamais cessé et encore moins avec les nouvelles variantes outre-manche ou bien exotiques qui circulent actuellement en France.

Nous ne sommes pas des épidémiologistes pour juger des choix du gouvernement, mais notre devoir de réserve concernant la sécurité de nos collègues est de vous mettre en garde sur vos actions…

Et le " quoi qu'il en coût " chez Orange est de privilégier les dossiers de restructurations, de fusions, fermeture de boutiques ou tout autres dossiers avant le Risque Sanitaire au sein de votre établissement en traitant ce dossier Pandémie qui est le sujet principal de notre société en toute fin des Ordres du Jours des CSE, preuve en est que le sujet n’a pas été abordé depuis le 25 Novembre 2020 avant le dernier CSE où il a fallu attendre le 4ème jour pour aborder ce sujet !

Fin du 4ème jour où certains élu-es ont été rattrapé par d’autres obligations et où les débats se sont écourtés à la vue de l’heure tardive. (Dossier sur les conditions de travail sur le secteur de Nice suite à la tempête ALEX)

Voilà pourquoi notre délégation tenait impérativement à voir ce sujet passer en priorité avant toutes ces réorganisations qui auraient certainement pu attendre quelques semaines et n'auraient rien changé à vos objectifs.

**Pour SUD c'est la sécurité de nos collègues avant toutes vos restructurations qui mettent à mal leur santé physique et mentale.**

**Et cela " Quoi qu'il en coûte " !!!!**